

de notre pays. Un certain nombre de nos fleuves ont été constitués en réserves de façon à permettre la reproduction de nouveaux stocks de ces espèces de poisson qui passent ensuite la plus grande partie de leur vie dans l'océan. Nous devons maintenant reprendre la propriété de ces pêcheries parce notre pays a pris des mesures spéciales dont certaines furent très coûteuses. En ce qui concerne le traité du Pacifique Nord sur les pêcheries, j'espère que le Canada sera en mesure de maintenir le principe d'abstention à cet égard.

Comme je l'ai déjà signalé, l'industrie canadienne de la pêche est demeurée assez prospère, mais cette industrie a connu un essor extraordinaire dans d'autres pays. Au cours des 10 dernières années, l'industrie de la pêche au Japon a connu une expansion d'environ 77 p. 100 et celle de l'URSS a plus que doublé en importance. La concurrence est donc très forte dans ce domaine et c'est avec plaisir que j'ai entendu le ministre signaler l'importance d'élaborer de nouvelles méthodes plus efficaces pour la prise, la transformation et la vente du poisson.

Il a aussi mentionné à cet égard l'accent que l'on met pour la construction de nouveaux types de navires de pêche sur les deux côtes du pays. Ce regain dans la construction navale est attribuable en partie aux subventions du gouvernement à cette industrie et je suis heureux que les fruits de cette mesure ne déçoivent pas. Comme tous le savent, c'est l'ancien gouvernement qui a établi cette ligne de conduite.

Cette observation m'amène à signaler que plusieurs services dispensés à l'industrie de la pêche sont offerts par d'autres ministères, mais je ne les examinerai pas pour le moment, sauf pour mentionner que le ministère des Travaux publics, celui des Transports et celui du Travail s'intéressent tous à cette industrie. L'argent des contribuables est dépensé dans une certaine mesure par ces autres ministères au bénéfice de l'industrie de la pêche et, dès lors, il ne serait pas juste de déduire que les déboursés imputables au ministère des Pêcheries représentent les seules sommes que le Canada dépense à l'intention de cette industrie.

J'ai évoqué en passant le fait que l'extension de nos eaux territoriales revêt un intérêt considérable pour l'industrie de la pêche. A mon avis, cette extension résoudra un certain nombre de problèmes, mais elle ne les résoudra pas tous. A ce sujet, le gouvernement a annoncé son intention d'étendre, d'ici un an, les eaux territoriales du Canada à 12 milles du littoral. J'espère que le ministre songera à l'importance de consolider notre service

de protection afin que nous puissions convenablement surveiller ces eaux territoriales additionnelles. Je sais qu'il possédera un précieux allié dans son collègue, le secrétaire d'État, lorsqu'il sollicitera l'approbation du conseil du Trésor pour obtenir des sommes additionnelles. A ce sujet, je crois qu'il est encore plus important de prendre les dispositions pour s'assurer sans équivoque que des étendues d'eau comme le golfe Saint-Laurent, la baie de Fundy, l'estuaire de Dixon et le détroit d'Hécate deviendront officiellement des eaux territoriales du Canada et notre propriété.

Il y a bien d'autres questions importantes que j'aimerais soulever brièvement ce soir. Je le répète, toutefois, nous n'avons pas l'intention de prolonger sans raison l'examen de ces crédits. Je vais donc attendre, pour formuler toutes autres observations que j'aurais à faire, que chaque crédit soit étudié en particulier ou, si le comité est disposé à collaborer et à adopter les crédits promptement ce soir, je consentirais bien volontiers à attendre jusqu'à ce que le comité soit saisi des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

M. Howard: Monsieur le président, la première chose que je devrais faire, c'est d'offrir officiellement mes félicitations au ministre à l'occasion de sa nomination au cabinet. Je l'ai déjà fait dans une lettre datée du 27 avril où j'abordais aussi d'autres questions. Comme je n'ai pas encore reçu de réponse du ministre, il devrait peut-être chercher dans sa correspondance pour voir ce qui est arrivé à cette lettre et s'occuper des questions que je lui signalais.

J'ai trouvé fort intéressant l'exposé du ministre. Il se composait en grande partie d'une énumération de données statistiques et de glanures prises dans diverses publications du ministère qui ont paru au cours des ans, surtout l'année dernière.

Quant à l'énoncé d'une politique précise que le ministère des Pêcheries voudrait préconiser ou du but que le gouvernement voudrait atteindre en adoptant une telle ligne de conduite, nous constatons que le discours du ministre est aussi démuné que le sont parfois les hameçons de nos pêcheurs. La seule exception a trait à la mention faite par le ministre d'une conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries qui, si j'ai bien compris, doit avoir lieu le 20 janvier prochain. C'est une nouvelle que nous accueillons avec plaisir. Je voudrais que le ministre des Travaux publics fasse preuve d'autant d'empressement à organiser une conférence fédérale-provinciale sur la voirie et que le premier ministre suive l'exemple du ministre